

commentaire du référendum selon Capitant

Par **mageelysio**, le **31/03/2007** à **11:20**

Bonjour à tous!!))) Image not found or type unknown

Donc voilà, j'ai un commentaire de René Capitant (dans "Démocratie et participation politique") sur le référendum à faire.

Au début, je ne voulais pas le faire (j'avais le droit à un "jocker") puis ,là, en réfléchissant, je commence à regretter car je pense qu'il est faisable!

C'est pourquoi j'espère que vous serez bien inspiré car hélas, et je sais ce que dit la charte, je n'est pas grand chose comme début d'idée . Image not found or type unknown **oops!**

J'ai simplement un rapport entre référendum et démocratie: voici le lien:
Le référendum : une pratique démocratique ?

Alors , SVP, aidez-moi ... Image not found or type unknown **try!**

voici le texte:

" L'analyse de l'article 3 de la Constitution a montré que la signification du référendum dans l'esprit et la pratique de la Vème République, est celle d'une question de confiance. Pourtant certains auteurs,et même la plupart surtout dans les 1ère années de la Vème République, pensaient y trouver non un référendum mais plutôt un plébiscite. Telle ne fut jamais mon opinion. Pour apprécier exactement les choses, il faut y voir la transposition sur le plan populaire d'une institution bien connue sur le plan parlementaire qui n'est autre que la responsabilité politique "

Voilà, je sais que j'aurais pu y réfléchir avant mais bon, tout le monde a le droit a une 2nd chance non??

Bon, en espérant que vous comprendrez, merci pour vos éventuelles réponses (essayez d'être complet et précis puisque je n'est presque rien, encore merci et à bientôt) Image not found or type unknown **?**

Par **mageelysio**, le **31/03/2007** à **11:22**

désolé, mais le lien ne marche pas , alors le revoici:
Le référendum : une pratique démocratique ?

Par **mageelysio**, le **31/03/2007** à **11:25**

:(

heu, c pourquoi ça marche pas? Image not found or type unknown

Bon, c'est pas grave, il faut aller sur oboulo.com; c'est là que je l'est trouvé.

Aller, a bientôt j'espère, et encore désolé!

:wink:

Image not found or type unknown

Par **mageelysio**, le **01/04/2007** à **11:50**

:(

Personne?... Image not found or type unknown

SVP, un peu d'aide sympathique, c'est pour mardi quoi.!

:evil:

Image not found or type unknown

Par **candix**, le **01/04/2007** à **13:37**

:(

[quote="mageelysio":2th02kot]Personne?... Image not found or type unknown

SVP, un peu d'aide sympathique, c'est pour mardi quoi.!

:evil:

Image not found or type unknown [/quote:2th02kot]

deja c'est pas en marquant ca qu'on va t'aider
et en plus tu pourrais au moins marquer tes debuts de reflexion pour qu'on te corrige

on est pas la pour faire ton boulot

:evil:

Image not found (moï aussi je peux le faire)

Par **mageelysio**, le **01/04/2007** à **15:57**

Pour me comprendre entièrement, il serait intéressant de lire tous les messages précédents et pas seulement celui là!!

:!:

Abus de pouvoir parce qu'on est modératrice?! hein?

Si on ne peut même pas être compris, et qu'en plus on se fait agresser directement, où va le monde et la justice ???

Par **candix**, le **01/04/2007** à **16:04**

[quote="mageelysio":39b4vbs2]Pour me comprendre entièrement, il serait intéressant de lire tous les messages précédents et pas seulement celui là!!

:!:

Abus de pouvoir parce qu'on est modératrice?! hein?

Si on ne peut même pas être compris, et qu'en plus on se fait agresser directement, où va le monde et la justice ???

j'ai lu tes messages précédents et à part un lien qui ne marche pas, ya aucune idée venant de toi

je ne t'agresse pas, faut arreter la psychose, mais quand tu seras devant ta copie le jour du partiel faudra bien que tu trouves tes idées tout seul

donc tu lis le texte que t'as à commenter, tu en sors les grandes idées, et tu compares avec ton autre texte que t'as trouvé

quand t'auras marqué ici tes bases de reflexion, on verra ce qu'on peut faire

Par **Spaceman20**, le **01/04/2007** à **16:54**

J'ai également ce sujet a traité, il n'est vraiment pas facile. Je n'arrive pas à regrouper les idées, tellement elles sont différentes. Voilà depuis mercredi dernier que je suis dessus et je n'avance toujours pas.

Par **deydey**, le **01/04/2007** à **17:05**

[quote="Spaceman20":1mjfsp0p]J'ai également ce sujet a traité, il n'est vraiment pas facile. Je n'arrive pas à regrouper les idées, tellement elles sont différentes. Voilà depuis mercredi dernier que je suis dessus et je n'avance toujours pas.[/quote:1mjfsp0p]

quelles sont les idées que tu as trouvé ?

[quote="Candix":1mjfsp0p]mageelysio a écrit:

Pour me comprendre entièrement, il serait intéressant de lire tous les messages précédents et pas seulement celui là!!

Abus de pouvoir parce qu'on est modératrice?! hein?

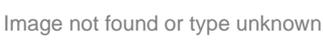
Si on ne peut même pas être compris, et qu'en plus on se fait agresser directement, où va le monde et la justice ???

j'ai lu tes messages précédents et à part un lien qui ne marche pas, ya aucune idée venant de toi

je ne t'agresse pas, faut arreter la psychose, mais quand tu seras devant ta copie le jour du partiel faudra bien que tu trouves tes idées tout seul

donc tu lis le texte que t'as à commenter, tu en sors les grandes idées, et tu compares avec ton autre texte que t'as trouvé

quand t'auras marqué ici tes bases de reflexion, on verra ce qu'on peut faire[/quote:1mjfsp0p]
:))

bonne réponse... !!! 

Par **candix**, le **01/04/2007** à **17:14**

[quote="Capitant":3ljn0fdc] L'analyse de l'article 3 de la Constitution a montré que la signification du référendum dans l'esprit et la pratique de la Vème République, est celle d'une question de [color=red:3ljn0fdc]confiance[/color:3ljn0fdc].[/quote:3ljn0fdc]

en qui ? en quoi ?

[quote="Capitant":3ljn0fdc]Pourtant certains auteurs,et même la plupart surtout dans les 1ère années de la Vème République, pensaient y trouver non un référendum mais plutôt un plébiscite. [/quote:3ljn0fdc]

pourquoi il dit ca ? qui était au pouvoir et que s'est il passé?

[quote="Capitant":3ljn0fdc]Telle ne fut jamais mon opinion. Pour apprécier exactement les choses, il faut y voir la transposition sur le plan populaire d'une institution bien connue sur le plan parlementaire qui n'est autre que la responsabilité politique [/quote:3ljn0fdc]

qu'est ce que c'est ? comment ca marche ?[/color]

Par **mathou**, le **01/04/2007** à **17:27**

!:

[quote="mageelysio":y4thf8i9]Abus de pouvoir parce qu'on est modératrice?! hein? Image not found or type unknown

Si on ne peut même pas être compris, et qu'en plus on se fait agresser directement, où va le

monde et la justice ??? Image not found or type unknown [quote:y4thf8i9]

:wink:

C'est un peu facile non ? Image not found or type unknown La règle du forum est simple : poser ses premières idées avant d'être guidé. Si tu participes sur le forum c'est que tu acceptes cette règle. La justice n'a rien à voir avec le fait de demander à ce qu'on te mâche le travail. Pense aux examens ou aux futurs clients.

Avant de se précipiter sur tous les documents, as-tu effectué le travail de recherches sur le texte ? Entourer les mots-clefs, en chercher les définitions, les mettre en opposition ou en rapport, les rattacher à des parties du cours, regarder d'où vient cet extrait, quelle est la tendance de l'auteur... ?

Par **mageelysio**, le **01/04/2007** à **17:46**

:?

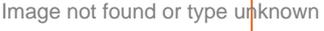
ok,merci quand même Image not found or type unknown

:wink:

je ferais mieux la prochaine fois Image not found or type unknown

Par **Fabien35**, le **02/04/2007** à **13:28**

Bonjour,
Nous sommes cinq autour de mon ordi à essayer de traiter ce sujet et nous bloquons vraiment.
Impossible de dégager deux parties, seulement une.
Nous proposons comme problématique: Le référendum et ses dérives.
Mais cela nous prend qu'une partie. :)

Aidez nous svp car je sais qu'on est pas tout seul dans ce cas. D'avance merci 

Par **mathou**, le **02/04/2007** à **13:47**

Je fais une remarque pour tous ceux qui ont à traiter ce sujet : est-ce que vous avez au moins

lu le texte ? 

Parce qu'on ne dirait pas, à voir les messages. Candix a très bien fait en délimitant chaque phrase : c'est le texte qui est la base du devoir, et ce sont ses idées qu'il faut développer et replacer dans leur contexte, voire critiquer...

Concernant la problématique, Fabien, si vous ne trouvez pas qu'une partie c'est peut-être parce qu'elle ne permet de couvrir qu'une partie, justement. L'extrait est plus large que les dérives : il y a deux thèses, l'auteur en défend une en se fondant sur les preuves de la pratique.

Faut se poser des questions avant :

- que dit l'article 3 C ?
- confiance : envers qui ? à quoi ça sert ? utilité en théorie et en pratique ?
- rôle du référendum ? théorie ? pratique ?
- pourquoi plébiscite ?
- responsabilité politique : envers qui ? efficace ?

En développant tous les points du texte la problématique se formera au fur et à mesure.

Par **Nounoupoun**, le **02/04/2007** à **13:59**

Il faut dire que ce n'est pas un sujet facile votre truc!

« la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum », ca c'est l'article 3.

C'est clair qu'il faut peser chaque mot de l'extrait de Capitant que je remet ici:

" L'analyse de l'article 3 de la Constitution a montré que la signification du référendum dans l'esprit et la pratique de la Vème République, est celle d'une question de confiance. Pourtant certains auteurs, et même la plupart surtout dans les 1ère années de la Vème République, pensaient y trouver non un référendum mais plutôt un plébiscite. Telle ne fut jamais mon opinion. Pour apprécier exactement les choses, il faut y voir la transposition sur le plan populaire d'une institution bien connue sur le plan parlementaire qui n'est autre que la responsabilité politique "

Vous vous êtes renseignés un peu sur Capitant? Quelles idées il défendait, l'idéal qu'il voulait Ca peut aider en général de situer une citation dans un courant de pensée de la personne.

Par **Fabien35**, le **02/04/2007** à **14:32**

Merci pour votre réponse,
Le problème c'est que plébiscite c'est la même chose qu'engager sa responsabilité.
C'est pour cela qu'on a du mal à faire deux parties, les détracteurs parlent de plébiscite et Capitant de responsabilité du Président.
Or c'est la même chose.
Merci d'avance pour vos idées....

Par **Spaceman20**, le **02/04/2007** à **15:37**

Bonjour,
je propose dans une première partie: parler du fait que le référendum est normalement fait pour consulter le peuple sur une question de fond.
dans une deuxième partie: les dérives du référendum, le peuple considéré comme un parlement devant lequel le Président est responsable
+dérive plébiscitaire.
Svp merci de nous aider car je pense qu'on est une dizaine au moins à être vraiment bloqué,

nous tombons toujours sur des sujets tordus oops. lol Image not found for type unknown

Par **Nounoupoun**, le **02/04/2007** à **15:43**

Dis comme ça ça a pas l'air mal. Après il faut voir comment tu le construis. Tu as l'air de mettre dans la même partie dérives et responsabilité politique. Comment vas-tu les lier?

Il ne faut pas oublier de parler du contexte auquel il fait référence (de Gaulle: si désaccord = démission. Chose que n'a pas fait Chirac (non au TCE), ce qui montre une certaine évolution de la pratique du référendum, mais si on l'inscrit dans une démarche de responsabilité politique, que reste-t-il dès lors de celle-ci? En restant il la refuse d'une certaine manière)

Il faut peut être aussi replacer le referendum dans une régime parlementaire représentatif.

Par **Spaceman20**, le **02/04/2007 à 16:08**

Merci beaucoup pour ta réponse Nounoupoun

Oui c'est vrai que j'ai du mal à lier responsabilité et plebiscite.

Il faudrait donc que je parle dans la première partie, le fait que le référendum favorise la présidentialisation du régime selon l'usage que le président en fait: plébiscite. Puis dans une deuxième partie parler de la thèse de la responsabilité de Capitant(dans ce cas là je ne sais pas trop comment remplir les parties).

Par **Nounoupoun**, le **02/04/2007 à 16:24**

Le truc c'est qu'il faut aussi que tu restes collé au texte de Capitant. Il ne faut pas faire un sujet sur le referendum comme si l'intitulé était: le referendum.

Je pense qu'il faut vraiment axer le truc sur la responsabilité politique, la question de confiance (qui sont en fait des termes qu'on utilise en général pour les rapports entre Parlement et Gouvernement mais qui sont ici appliquée, selon Capitant entre le Peuple et le Président)

Du coup j'e me demande si le fait de faire tout une grande partie comme tu le proposais sur le referendum en tant que consulatation du Peuple pour une décision de fond ne serait pas un peu HS par rapport au sujet initial. Tu dois en parler, c'est clair mais tout un grand I dessus, c'est peut être trop.

Je ne sais plus tiens!

Par **Vincent**, le **02/04/2007 à 17:25**

En quelle année a été rédigé ce texte?

Un référendum porte sur une question. La président de la République peut engager sa responsabilité politique sur cette question. Si le corps électoral y répond négativement, alors le chef de l'Etat tire toutes les conséquences et démissionne. Pour autant le chef de l'Etat pourrait ne pas engager sa responsabilité, aussi explicitement qu'implicitement, et donc ne pas se démettre suite à un résultat contraire à ses vœux.

Sous la Vème, la pratique référendaire s'apparantait à un plébiscite (sous de Gaulle). Puis le référendum est devenu étranger à toute notion de responsabilité du chef de l'Etat.

Par **Spaceman20**, le **02/04/2007 à 19:04**

Merci à tous les deux pour vos réponses. Je n'ai pas la date du texte. Je suis en train

d'essayer de construire un plan mais c'est pas gagné. Mes parties sont déséquilibrées.
:cry:

Image not found or type unknown

Par **ptouhari**, le **04/04/2007** à **02:33**

Par manque de temps, je n'ai pas lu tous les commentaires postés... et je m'en excuse...
Ceci dit, j'ai l'impression de connaître un peu la question du référendum....

Effectivement, la première question qui se pose est de savoir si la procédure est véritablement démocratique... La réponse classique étant oui. Avec tous les exemples suisses...

Ceci dit, après Capitant, grand gaulliste dans l'âme, on peut s'interroger sur l'utilisation de l'article 11 de la C 58. Tous les républicains ont crié au scandale à l'époque mais personne (ou très peu voir le blog de f. rolin) ni même le conseil constitutionnel ne s'est permis de censurer...

Finalement, je pense que le problème posé par Capitant est une question très importante qui trouve sa réponse dans les arguments que la doctrine a pu présenter à l'époque....

Je répondrai avec plaisir en MP si j'ai le temps